

Valence Drôme Ardèche Centre
Comité de pilotage du 10 décembre 2009 -VALENCE TECHNOSITE

Etaient présents :

ABRIAL Thierry	SMEOV
ALLAIN Dominique	SMEOV
CHABAL Jacques	SMEOV
CHOSSON Jacky	LAMASTRE
CIMAZ Michel	SMEOV
DARNAUD Mathieu	GUILHERAND GRANGES
DUBAY Jacques	ALBOUSSIÈRE
DUCA Sandro	ETOILE SUR RHONE
FAURE Maurice	VALENCE
FINIELS Martine	Conseil Général Ardèche
HUDELOT Marcel	Représente le CLD
LANDEL Pierre Antoine	Chef de projet VALDAC
LETANG Michel	TOULAUD
ORY Marianne	Conseillère Régionale Rhône Alpes Rapporteur CDRA Valdac
SCHWARTZMANN Jean-Claude	BOURG LES VALENCE

Excusés :

BROUTY Raymonde	VALENCE
CHASTAN Yves	Président du SMEOV, Mandataire du CDRA
MALAVIEILLE Valérie	Représente Mr LASBROAS, ST PERAY
PETIT François Bernard	MONTVENDRE
PETRISSANS Jean-Michel	Excusé
SAULIGNAC Hervé	Conseiller Régional
TRAPIER Pierre	PORTES LES VALENCE
VEYREINC François	SMEOV
VEYRET Pierre-Jean	Conseiller Général Drôme

Ont assisté la réunion :

BERTRAND David	Chargé de mission Aménagement de l'Espace Valdac
CHARVOZ Cathy	Chargée de mission Culture/Service à la Personne Valdac
CHOMEL Maëlys	Chargée de mission Psader Valdac
DALLARD Nadège	Chargée de mission CLD Valdac
FRASSON-MARIN Béatrice	Chargée de mission Tourisme Valdac
MAISONNEUVE Christine	Assistante Administrative Valdac
METTRA Didier	Chargé de mission Economie
OLLIER Sandra	Coordination Valdac
ROCHER Laurence	Conseil Général de la Drôme
BOUTEMY Thierry	Conseil Général de l'Ardèche
MAGRANER Frédéric	Conseil Régional Rhône-Alpes

Excusés :

BOUTEMY Thierry : Conseil Général de l'Ardèche
MAGRANER Frédéric : Conseil Régional Rhône Alpe

Yves Chastan, Président du SMEOV et mandataire pour le CDRA, est excusé pour ce comité de pilotage.

1- Examen des dossiers de la programmation 10

Les Vice-présidents présentent les dossiers concernant leurs thématiques. Pour les avis, se reporter au tableau de programmation figurant en annexe. Ci-dessous figurent les observations particulières formulées sur certains dossiers.

Volet culture

Pour les dossiers sollicitant la fiche action 17 « Favoriser la diffusion culturelle » Jacques Dubay précise que les financements Ardèche Terre de Pays fléchés au titre de l'avenant concernent pour cette programmation le dossier de la médiathèque de St Péray. Compte tenu des choix opérés dans l'avenant le projet de la communauté de communes du Cheylard sur l'aménagement de l'ancien couvent ne percevra pas de subvention du Conseil Général via le contrat Ardèche Terre de Pays.

Concernant l'action 20, le dossier portant sur les travaux de réfection de l'orgue porté par la commune de Chalencou ne bénéficiera pas de subvention d'Ardèche Terre de Pays comme sollicité.

Dans le cadre de l'appel à projet sur l'action 16 : « Soutenir l'animation culturelle », ce sont, 40 dossiers qui ont été reçus et 35 sont soumis à la validation du comité de pilotage (se reporter au tableau de synthèse). Le nombre de dossiers est beaucoup plus important dans l'Ardèche que dans la Drôme. Les arbitrages n'ont pas été faciles mais le comité d'avis Thématique a essayé de rester cohérent avec les choix de l'année précédente.

Les besoins financiers sont importants et lors de l'avenant un réapprovisionnement de l'enveloppe sur cette action sera nécessaire.

Marianne Ory propose lors du comité d'avis régional du 16 décembre de souligner l'importance de la vie culturelle et du soutien aux manifestations dans le cadre de la préparation du prochain avenant au CDRA en 2010.

Pierre Antoine Landel évoque deux dossiers arrivés tardivement et en dehors du calendrier de l'appel à projets.

Ces deux dossiers concernent :

- la ville de Valence pour les fêtes de l'été avec un budget de 290 000 euros qui vise à une diffusion spécifique dans les quartiers. La subvention sollicitée est de 20% sur 25 000 € de dépense subventionnable
- la ville de Bourg les Valence pour le second festival de la Bande dessinée, avec une subvention sollicitée de 3 500€, ce festival concerne les trois médiathèques, Valence, Bourg les Valence et Portes les Valence qui se sont réparties les demandes de subvention (Valence auprès de la Drac, Portes les Valence auprès du CG 26 et Bourg les Valence auprès de Valdac). Il s'agit d'un projet d'agglomération.

Etant donné le déséquilibre entre les deux départements, Pierre-Antoine Landel propose aux membres du comité de pilotage que ces deux dossiers soient étudiés à un prochain comité d'avis thématique culture de façon à être ensuite présentés au comité de pilotage du 4 mars 2010.

Jacques Dubay précise que concernant le soutien aux manifestations, une enveloppe de 18 514 € a été réservée dans l'avenant au contrat Ardèche Terre de Pays. Ce niveau de financement du Conseil Général permet de soutenir les projets 2010 à la hauteur prévue.

Pierre Antoine Landel suggère de réaliser une communication plus spécifique sur les manifestations soutenues dans le cadre de l'action 16 du CDRA. Jacques Dubay précise que dans le cadre du site internet un zoom culturel a été mis en place et les manifestations seront annoncées, comme en 2009. La commission travaille sur le sujet de la communication régulièrement avec un enjeu de mise en réseau des acteurs très fort.

Volet économie

Jacques Chabal présente les demandes de financement au titre du volet économie.

Sur la mission Pôle d'excellence portée par Valence Major, Marianne Ory demande à ce qu'un bilan de l'année 2009 accompagne la demande de financement pour 2010. La subvention régionale sollicitée pour ce dossier en 2010 est de 30 000 €. Le dossier est déposé sous une maîtrise d'ouvrage Valence Major de façon à ce que les dépenses puissent être prises à compte à partir du 1^{er} janvier. L'agglomération prendra la maîtrise d'ouvrage de ce dossier avant son passage en commission permanente.

Pour la deuxième année de réalisation, le poste de chargé de mission Pôles d'excellence n'est pas missionné à 50 % sur le projet Cartoucherie comme en 2009.

Volet Psader

Michel Letang présente les demandes de financement au titre du volet agriculture et développement rural. La fiche action 51 « Encourager les approvisionnements locaux et les circuits courts » a fait l'objet d'un appel à projet.

Le dossier présenté par la Chambre d'agriculture de l'Ardèche concernant la création d'un circuit d'approvisionnement local en blettes a reçu un avis très réservé du CAT.

Le comité de pilotage émet un avis défavorable sur ce dossier. Martine Finiels suggère que le porteur de projet le retravaille pour que éventuellement ce dossier soit représenté.

Le dossier de coopération FEADER « Recensement et analyse des expériences d'approvisionnement local sur les territoires Drôme des Collines et VALDAC » ne fera pas l'objet d'une demande de subvention compte tenu du montant très faible de la subvention sollicitée.

Volet Tourisme

Jacky Chosson présente les dossiers du volet tourisme.

Les dossiers déposés au titre de l'action 11 : « Qualification des hébergements touristiques » sont validés. Jacky Chosson souligne le travail important à conduire sur le sujet compte tenu du retard pris par rapport à l'équipement hôtelier.

Les dossiers annuels déposés par Valence tourisme.com et Ardèche plein Cœur (postes et programmes d'actions) sont validés. Marianne Ory insiste sur la nécessité de transmettre des bilans précis de réalisation des actions conduites en 2009 à la Région Rhône Alpes.

Volet Sport

Mathieu Darnaud présente les demandes de financement déposées au titre du volet sport du CDRA.

Le comité d'avis thématique propose de soutenir 12 projets de manifestations sportives. Le comité de pilotage donne un avis favorable à ces dossiers (se reporter au tableau dédié ci-joint).

Le comité de pilotage donne un avis favorable aux demandes déposés dans le cadre de l'action 26 « Renforcer le maillage des équipements sportifs » et de l'appel à projets réalisés.

Mathieu Darnaud souligne le dépôt de deux demandes de financement hors appel à projets. Ces deux demandes concernent la ville de Valence pour l'aménagement du stade Pompidou en vue de recevoir le championnat de France d'athlétisme et la commune de Montéléger pour un aménagement de stade.

Un nouveau Comité d'Avis Thématique se tiendra pour étudier ces deux demandes complémentaires qui seront présentées au comité de pilotage du 4 mars prochain.

Volet Services aux personnes

Michel Cimaz présente les demandes de financement au titre du volet Services à la personne.

Le dossier de l'association Parenthèse reçoit un avis favorable pour la demande déposée au titre de l'action 24 « Favoriser l'insertion des publics en difficulté ». Cette demande est complémentaire à celle déposée au titre de l'appel à projet régional et ne porte pas sur les mêmes dépenses subventionnables.

Volet Aménagement de l'Espace

Jean Claude Schwartzmann présente les dossiers relatifs au volet Aménagement de l'espace.

La commune de Beauchastel demande le réexamen du dossier d'aménagement place de la mairie que le comité de pilotage réuni au mois de septembre dernier avait demandé de retravailler notamment en ce qui concerne l'accès et le déplacement des personnes à mobilité réduite sur la place.

Il s'avère que compte tenu de la pente du terrain, il est impossible d'aménager l'accès à cette place pour ce type de public. Le comité d'avis thématique a donné un avis favorable car la mairie est contrainte sur ce dossier par la géographie des lieux.

Le nouveau projet compte de plus une réduction du nombre de places de parking pour créer une vraie petite place.

Le comité de pilotage donne un avis favorable à ce dossier. L'attribution de cette subvention solde l'enveloppe de l'action 30.2 sur les aménagements urbains.

2- Bistrots de Pays

Dominique Allain présente le profil de stage pour l'étude préalable à la mise en place d'un réseau des « Bistrots de Pays ».

Il est envisagé de créer la filière « Bistrot de pays » sur Valdac. Pour cela, il est possible de s'appuyer sur d'autres expériences passées (Ardèche méridionale, Drôme provençale notamment). Les acteurs concernés ont été contactés : CCI, fédération des Bistrots de Pays...

Il est proposé de mettre en place un stage de 6 mois niveau Master II
Le comité de pilotage valide le profil proposé et le niveau d'étude recherché.

Pierre Antoine Landel pose la question du réseau de la partie drômoise du territoire?

Il est indiqué que 5 communes de la Drôme sont susceptibles d'être éligibles. L'étude préalable tiendra compte de ces 5 communes potentiellement éligibles; elle portera sur tout le territoire de Valdac. En revanche, et le cas échéant au moment de la mise en place du réseau, l'animation sur cette partie de territoire devra être envisagée en partenariat avec la CCI de la Drôme qui souhaite étendre la démarche qu'elle a entamé de la Drôme provençale au Diois, à la plaine de valence et la Drôme des collines.

La CCI de l'Ardèche souhaite également porter la démarche sur l'ensemble du département et reste très intéressée par la démarche préalable conduite par Valdac.

Il s'agit donc bien dans un premier temps de réaliser un diagnostic de faisabilité, puis de diffuser de l'information sur la démarche et enfin de proposer une méthodologie pour la mise en place du réseau

3- Présentation de l'action Pôles d'excellences par Ilan Urroz, chargé de mission Pôle d'excellence à Valence Major

Ilan Urroz, chargé de mission Pôles d'excellence, présente ses missions ainsi que les pôles d'excellence du territoire.
La présentation projetée est annexée au présent compte-rendu.

4- Communication : présentation de la maquette du bilan d'activité 2009

Pierre-Antoine Landel remercie les vice-présidents et l'équipe pour le contenu du bilan d'activité 2009. Ce bilan sera diffusé en janvier. Les membres du comité de pilotage sont invités à transmettre leurs observations avant la fin du mois de décembre. La liste des membres du Bureau du CLD sera ajoutée.

5- Actualités du Conseil Local de Développement par Marcel Hudelot

Budget du CLD (intégré dans les documents préparatoires au COPIL)

Le bureau du CLD s'est réuni le 30 novembre pour étudier le budget du CLD pour l'année 2010. Il laisse place à une nouvelle répartition par action.

Le souhait du bureau est de relancer la dynamique « Développement Durable ».

Bilan de la journée Economie Sociale et Solidaire du 3 décembre

Le bilan de cette action est d'une manière générale satisfaisant.

Une centaine de personnes était présente pour la présentation des principaux résultats du diagnostic, et pour les réflexions en ateliers. Ces réflexions ont pu esquisser quelques pistes d'actions pour l'ESS qui seront reprises par le groupe et présentées au bureau du CLD. Un compte-rendu de la journée sera réalisé dans le début de l'année 2010.

Le partenariat avec le lycée a été une réussite : les élèves, le proviseur, les professeurs, et le personnel ont été très impliqués dans l'organisation et la réussite de cette journée.

6- Présentation du projet d'avenant au Contrat Ardèche Terre de Pays

Martine Finiels présente aux membres du comité de pilotage la proposition d'avenant issue de la réunion du 3 décembre entre les membres ardéchois du comité de pilotage.

Le solde de subvention départementale a été fléché sur différentes opérations :

Economie

*Communauté de communes du Pays du Cheylard – Aménagement de la zone des Prés de l'Eyrieux : **187 000 €***

Psader

*Commune de Dunière sur Eyrieux - Projet de la plaine de Avallon : **8000 €***

Tourisme

*Commune de La Voulte sur Rhône – Aménagement de la maison du site de la Boissine : **290 472 €***

Culture

*- Soutien aux manifestations 2010 de l'appel à projets action 16 : **18 514 €***

*- Commune de Vernoux : Aménagement de la salle Louis Nodon : **50 977 €***

*- Commune de St Péray – Aménagement de la médiathèque: **25 514 €***

*SMEOV pour VALDAC - Animation du CDRA 2010 : **45 000 €***

Le prochain comité de pilotage aura lieu le 28 janvier à 17h30 à Mairie de La Voulte sur Rhône.